



**1^{ÈRE} ÉDITION
DES PRIX DE
L'USH CENTRE-
VAL DE LOIRE**

C'est quoi bien vieillir en Hlm ? RETOUR SUR L'ÉDITION 2023

EDITO

Viellir à domicile constitue le souhait de 90 % des personnes âgées. Le logement est synonyme d'un attachement, de souvenirs familiaux et d'habitudes de vie dans un environnement connu. Si le vieillissement à domicile est le vœu de ces personnes, il doit s'effectuer dans de bonnes conditions en dépassant la stricte dimension de l'adaptation du logement.

Les bailleurs sociaux sont des acteurs privilégiés de l'accompagnement du maintien à domicile des personnes âgées, qui se traduit généralement par le développement d'une offre de services, de labellisations, de stratégies seniors plus structurantes. Afin de mettre en lumière les initiatives régionales, l'association régionale a proposé, cette année, aux organismes de participer à un concours « C'est quoi bien vieillir en Hlm ? ». Mais l'engagement de l'association régionale sur ce champ est plus ancien et va au-delà de sa mission d'animation professionnelle classique. Dès 2019, l'USH Centre-Val de Loire se saisit du sujet en proposant une première mission de veille sociale lauréate de l'AMI « Territoires détendus 2 » et qui avait alors pour but de sonder les personnes âgées par téléphone sur leurs besoins. Cette mission s'est poursuivie par une phase plus opérationnelle soutenue par 10 partenaires financeurs et qui a mobilisé 600 locataires du parc social pour identifier leurs besoins, leurs attentes et les services que les bailleurs pourraient leur proposer. Ces actions, bien que portées par l'association, traduisent l'implication des bailleurs sociaux eux-mêmes.

Ce concours démontre la diversité des engagements des bailleurs sociaux de la région Centre-Val de Loire sur tous les champs d'intervention. Cette lettre d'information hors-série dresse un panorama des actions des bailleurs sociaux ayant participé au concours en direction des aînés de nos territoires.

Je tiens à féliciter les organismes et leurs équipes engagées au quotidien en faveur du bien vieillir et souligner la qualité des projets candidats.

Je profite de cette dernière publication de l'association régionale de cette année 2023 pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année.

Bonne lecture !

Pascal LONGEIN,
Vice-Président de l'Union Sociale pour l'Habitat
Centre-Val de Loire



CONCOURS



Ce concours intitulé « C'est quoi bien vieillir en Hlm ? » a été lancé pour la première fois cette année avec deux objectifs principaux :

- ➔ La valorisation des actions des organismes Hlm en faveur du bien-vieillir sur tous les champs d'intervention (intergénérationnel, isolement social, numérique, accès aux droits, bâti, communication, etc.)
- ➔ L'organisation d'une couverture médiatique large sur l'implication des organismes Hlm de la région Centre-Val de Loire dans l'accompagnement du vieillissement

Il a pour but de valoriser les actions portées par les organismes Hlm de la région Centre-Val de Loire. Ces actions doivent avoir pour objectifs de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, d'améliorer leur quotidien et doivent répondre à un besoin de ce public spécifique.

Les actions ont été évaluées selon les critères suivants :

- ➔ La réponse à un besoin des personnes âgées potentiellement non pourvu
- ➔ L'implication des bénéficiaires afin de faire avec les personnes concernées et non pour elles
- ➔ Le caractère innovant de la démarche afin de proposer des solutions nouvelles aux besoins de ce public cible
- ➔ L'impact du projet sur les bénéficiaires
- ➔ Le caractère reproductible du projet, avec une possibilité de le déployer à plus grande échelle

Il s'adresse à tous les bailleurs sociaux de la région Centre-Val de Loire quel que soit leur statut.

Pour cette première édition, 7 organismes se sont portés candidats.

PARTENAIRES

Le concours a été lancé en partenariat avec deux partenaires actifs de l'USH Centre-Val de Loire : la Carsat Centre-Val de Loire et AG2R La Mondiale qui ont intégré le jury.

Retour sur leur participation :

TÉMOIGNAGES

Pascale RÉTHORÉ,

Directrice Risques Professionnels et Interventions Sociales Carsat Centre-Val de Loire :

« L'USH Centre-Val de Loire nous a sollicités pour prendre part en tant que jury de ce concours.

En effet, la réalisation de ce concours a permis de mettre en lumière les différentes actions mises en place par les bailleurs, leur investissement, mais aussi de pouvoir mettre en avant les différents projets de construction d'habitat pour lesquels la Carsat s'illustre en particulier par un soutien financier à la construction, la modernisation ou l'équipement mobilier de projets immobiliers.

Cette sollicitation témoigne de notre partenariat de qualité, de nos actions communes dans la réalisation de nos missions et de projets innovants tels que ce concours Hlm.

Cette demande atteste de notre collaboration qui s'inscrit bien au-delà du contenu de notre convention commune. »

Karine COLLET,

Responsable de développement des Activités Sociales Centre Touraine AG2R La Mondiale :

« Accompagner le Bien Vieillir des seniors et plus particulièrement le maintien à domicile est une des priorités de l'Action Sociale AG2R LA MONDIALE. C'est donc avec beaucoup d'intérêt que j'ai participé au jury de ce concours. Il a permis de mettre en lumière la diversité des initiatives des bailleurs sociaux et leur mobilisation pour un Bien Vieillir en logement social. Bravo à tous.»

7 projets en région Centre-Val de Loire





ZOOM SUR LES CANDIDATURES



CHARTRE D'ACCOMPAGNEMENT DES GRANDS SENIORS



C'Chartres Habitat a mis en place une chartre d'accompagnement des grands seniors afin de faciliter le maintien à domicile de la population senior. Cette chartre comporte **5 engagements majeurs** et s'applique à l'ensemble des grands seniors louant un logement à C'Chartres Habitat et sans aucune restriction géographique ou de sectorisation.

- N°1** - La mise à disposition d'un interlocuteur privilégié (avec ligne téléphonique directe) en charge de toutes demandes particulières.
- N°2** - La prise en charge des réparations locatives normalement dues par les locataires.
- N°3** - La prise en charge prioritaire des demandes.
- N°4** - Prestations de services spécifiques liées à l'accompagnement des seniors.
- N°5** - L'accompagnement et le traitement prioritaire de la demande de changement de logement.

Elle s'adresse aux locataires ayant plus de 80 ans et se déclenche même si le conjoint est moins âgé. À ce titre, ce dernier continuera à bénéficier de cette chartre quand bien même le bénéficiaire en titre viendrait à décéder. A ce jour, cette chartre accompagne un peu moins de 400 bénéficiaires.

→ OBJECTIFS DE L'ACTION

- Maintenir à domicile des locataires de plus de 80 ans souhaitant rester vivre dans leur logement et dans un environnement connu
- Illustrer la volonté de C'Chartres Habitat d'offrir des prestations adaptées à l'ensemble de cette population âgée

→ RÉSULTATS ATTENDUS

L'attente première est de faciliter la prise de contact avec le bailleur et dans un second temps d'aider l'occupant en assurant toutes les interventions dites «locatives». Les prestataires de maintenance sont sensibilisés à cette action, une vigilance et bienveillance particulière leur est demandée à l'égard de cette population. Le résultat escompté pour les grands seniors est qu'ils puissent se consacrer à leur vie personnelle sans craindre les aléas quotidiens de la vie du logement et de l'environnement associé (parties communes...)

→ PARTENAIRES

Les prestataires de service de l'organisme, les régies de quartiers principalement et les services du CCAS

→ MOYENS DE COMMUNICATION

Appels téléphoniques, flyer remis aux locataires concernés lors de la prise de contact, un courrier personnalisé d'accompagnement pour tout nouveau bénéficiaire de la chartre et des articles réguliers dans les différents supports réalisés par l'Office

→ PARTICIPATION DES PERSONNES ÂGÉES

→ ACTION REPRODUCTIBLE

→ ÉVALUATION

Le bailleur dispose actuellement de retours positifs mais non quantifiés et uniquement sur la base de la satisfaction remontée par un certain nombre de grands seniors, voire de leur famille.





RÉSIDENCE SERVICES DOMOTISÉE



Dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil Départemental du Cher, Val de Berry, a créé un concept de résidences comprenant 10 à 12 pavillons adaptés aux besoins des seniors et personnes en situation de handicap regroupées autour d'une maison commune.

Ces résidences sont équipées d'outils domotiques pour faciliter le quotidien des résidents et leur proposer en sus un espace de vie sociale partagée.

La première résidence a été inaugurée à Plaimpied-Givaudins.



→ OBJECTIFS DE L'ACTION

Loger avec un prix de loyer accessible des ménages âgés ou en situation de handicap et proposer des services favorisant la prévention de la perte d'autonomie et le lien social

→ RÉSULTATS ATTENDUS

- Proposer un habitat adapté permettant le «bien vieillir chez soi»
- Lutter contre l'isolement et favoriser le lien social
- Assurer un accompagnement et une veille active tout en garantissant l'autonomie des personnes

→ PARTENAIRES

Le Conseil Départemental du Cher, la Commune et son CCAS, les associations et l'écosystème local (ex : bibliothèques, commerces, médecins, écoles...)

→ MOYENS DE COMMUNICATION

Relation presse, flyers, courriers d'information, événementiel...

→ PARTICIPATION DES PERSONNES ÂGÉES

→ ACTION REPRODUCTIBLE

→ ÉVALUATION

- Nombre de locataires présents
- Adhésion à la vie sociale et partagée



CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS EN HABITAT REGROUPÉ POUR PERSONNES AGÉES

La population de Pouligny Saint-Pierre, commune rurale de l'Indre, est en baisse et vieillit avec un indice de vieillissement de 113 personnes de 65 ans ou + pour 100 habitants de moins de 20 ans. La Commune et l'OPAC 36 ont donc souhaité construire un projet commun, répondant aux besoins de la population.

Ces 12 logements s'inscrivent dans un projet global et viennent compléter le centre-bourg en apportant une nouvelle offre de logements adaptés : 8 logements de type 2, et 4 de type 3, tous de plain-pied et respectant la réglementation d'accessibilité et d'adaptabilité aux personnes à mobilité réduite, ainsi que le cahier des charges techniques du label Habitat Senior Services.

La configuration du cadre bâti a été réalisée suivant une démarche environnementale qui vise à diminuer les consommations d'énergie, tout en privilégiant le confort des habitants et des usagers. Le choix d'implantation de cette opération est stratégique puisqu'en amont de ce programme, une Maison de Vie et du Bien Être a été ouverte aux professionnels de santé.

L'association «AGMVBE» propose également des animations. Une animatrice seniors est présente à plein temps pour accueillir les nouveaux habitants et proposer des activités régulières afin de créer du lien social et rompre l'isolement. Les activités sont proposées aux résidents de la MVBE mais aussi aux seniors de la commune et des communes avoisinantes.



→ OBJECTIFS DE L'ACTION

- Offrir, dans une logique de maintien à domicile, une alternative résidentielle permettant aux seniors de rester acteurs de leur vie et renforcer leur autonomie
- Fidéliser les locataires sur la commune, en leur offrant le bien vivre dans leur logement dans un cadre de vie familial et sécurisant
- Favoriser l'emploi par la création d'un poste d'animateur à temps plein
- Créer une dynamique en faisant venir les professionnels de santé sur la commune

→ RÉSULTATS ATTENDUS

Les seniors souhaitent vieillir à domicile, dans de bonnes conditions. La réponse à leurs attentes repose sur trois piliers : un logement entièrement adapté pour favoriser l'autonomie et y vivre le plus longtemps possible, des services à proximité de leur logement et l'animation pour éviter le risque d'isolement et créer du lien social.

→ PARTENAIRES

La Commune de Pouligny-Saint-Pierre et l'association AGMVBE

→ MOYENS DE COMMUNICATION

Articles de presse, réseaux sociaux, la Commune, mais aussi par le biais des assistantes commerciales de l'OPAC 36

→ PARTICIPATION DES PERSONNES ÂGÉES

→ ACTION REPRODUCTIBLE

Afin de répondre à la demande croissante, il est prévu une troisième phase de construction de 6 nouveaux logements sur le même site.

→ ÉVALUATION

- Taux d'occupation par le public cible
- Taux de demandes par le public cible
- Taux de satisfaction des locataires



PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION SMILE (SERVICES ET MISSIONS INTERGÉNÉRATIONNELS EN LIEN AVEC L'ÉTUDIANT)



Val Touraine Habitat a mis en place un partenariat avec l'association SMILE afin de lutter contre l'isolement social des locataires seniors.

Cette convention permet la mise en relation de 5 locataires seniors isolés avec 5 étudiants bénévoles.



→ OBJECTIFS DE L'ACTION

- Promouvoir les relations intergénérationnelles
- Renforcer les liens humains
- Lutter contre la solitude
- Rompre l'isolement

→ RÉSULTATS ATTENDUS

- Se sentir moins isolé grâce à des contacts réguliers avec un étudiant par le biais de visites, des appels téléphoniques et de la réception de carte postales
- Possibilité de réaliser leurs rêves (se rendre au marché de Noël, participer à un atelier floral ou de cuisine, jouer à des jeux de société...)
- Avoir la possibilité de faire des activités qu'ils ne peuvent pas faire seuls : balades et visites à l'extérieur notamment

→ PARTENAIRES

L'association SMILE qui pilote toute l'organisation du dispositif et les CCAS des communes qui aident à identifier les seniors isolés.

→ MOYENS DE COMMUNICATION

Site internet de Val Touraine Habitat, réseaux sociaux, intranet et le Journal Info Locataires

→ ACTION REPRODUCTIBLE

Ce partenariat est reproductible sur d'autres secteurs géographiques sans contraintes particulières, si ce n'est la capacité à pouvoir mobiliser des bénévoles étudiants. Une réflexion est en cours afin de définir les actions ou partenariats futurs pour l'année 2024.

→ ÉVALUATION

- Nombre de visites réalisées
- Nombre d'événements collectifs et individuels organisés
- Retour d'expérience des locataires seniors, des bénévoles et de l'association SMILE



COLOCATION POUR SENIORS AU SEIN DE LA RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE LE BOIS HABITÉ



Ce projet s'inscrit dans un cadre d'une résidence intergénérationnelle située à Ballan-Miré qui comprend 45 logements, du T2 au T5. Un espace commun de partage et de convivialité s'étend sur près de 30m². Pensé pour accueillir des activités axées sur la culture et le bien-être, c'est un lieu idéal pour les activités en groupe. Les espaces verts extérieurs encouragent les interactions entre

les résidents, créant une véritable dynamique intergénérationnelle. Un gardien résidera sur place, pour une qualité de service optimale. Ce projet est une alternative sociale aux foyers-logements et aux résidences pour personnes âgées qui répond aux besoins d'échange et de solidarité des seniors et des plus jeunes. La colocation, en tant que véritable vecteur de convivialité, offre un espace accueillant pour quatre résidents, qui s'installeront dans un vaste logement de plus de 150 mètres carrés de type T5 situé au rez-de-jardin.

→ OBJECTIFS DE L'ACTION

- Tisser un lien social solide entre les seniors, touchés par l'isolement, tout en préservant leur intimité
- Offrir des logements spécialement conçus pour répondre aux besoins des seniors, en mettant l'accent sur l'accessibilité et les commodités

→ RÉSULTATS ATTENDUS

- Une offre sécurisée, aux espaces soigneusement conçus pour garantir une totale accessibilité
- Une offre financièrement abordable (logement social)
- Des interactions sociales pour lutter contre l'isolement des personnes âgées
- Un accompagnement du vieillissement, en autonomie et la solidarité au sein de la communauté

→ PARTENAIRES

La ville de Ballan-Miré, le taxi à la demande, CCAS, service de restauration, associations des aînés, un supermarché de proximité pour la livraison de courses à domicile, une association offrant des services à la carte (la livraison de repas, des services de ménage)

→ MOYENS DE COMMUNICATION

Réunions préparatoires, journal communal, réunions publiques, articles de presse

→ PARTICIPATION DES PERSONNES ÂGÉES

Enquête menée auprès des seniors pour recenser leurs besoins, réunions publiques en mairie avec présentation du projet, réunion des futurs colocataires dédiée aux choix des ameublements et aux règles de vie commune.

→ ACTION REPRODUCTIBLE

Pour que le projet soit reproductible, plusieurs modalités peuvent être adoptées :

- Étude de faisabilité pour évaluer la demande, les besoins spécifiques et la disponibilité de logements adaptés et d'infrastructures de soutien
- Évaluation de la proportion de logement affectée aux seniors
- Implication active de la communauté locale, des organisations de personnes âgées, des associations et des résidents potentiels, dans la planification et la mise en œuvre du projet
- Partenariats avec des organisations locales pour des services de soutien à la carte, (portage de repas, aide à domicile, santé mentale et physique, etc.)

→ ÉVALUATION

- Nombre de seniors intéressés (candidatures)
- Taux de vacance au niveau de la colocation
- Taux de rotation et motif de départ
- Dynamique de la vie en collectivité (entretiens/questionnaires)
- Retour d'expérience partagé (à 6 mois puis à 1 an) avec les colocataires, la ville, les associations spécialisées et CDC Habitat



HABITAT INCLUSIF POUR SENIORS

France Loire s'est engagée dans le développement de démarches visant le maintien à domicile au sein de son parc, telles que le service d'adaptation des logements et la labellisation de résidence accessibles aux seniors (immeuble accessible et logement adaptable) et de leur proximité avec les services. Une opération de renouvellement urbain retenue au titre du NPNRU est en cours sur le quartier prioritaire des Gibjons à Bourges sur lequel France Loire gère un parc de 1 200 logements dont 850 environ sont destinés à être déconstruits d'ici 2026. Une part importante d'entre eux sont occupés par des ménages vieillissants qui ont en majorité la volonté de rester sur le quartier où ils ont leur repère. Afin de faciliter leur relogement et leur maintien à domicile sur ce secteur, France Loire a développé au sein du parc existant non concerné par les déconstructions, des logements dédiés assortis d'un service d'animation pour soutenir le maintien de l'autonomie, la convivialité, aider à l'inclusion sociale et enfin sécuriser la vie à domicile. Au sein d'un ensemble immobilier composé de 172 logements répartis sur trois bâtiments, 11 logements (T2/T3) ont bénéficié de travaux d'adaptation et ont obtenu la dérogation article 20 afin de les attribuer prioritairement à des ménages seniors.



→ MOYENS DE COMMUNICATION

Une plaquette informative, des rencontres pour expliquer ce qu'est l'habitat inclusif avec l'association Le Relais et les équipes de relogement, élaboration d'un plan de communication du programme inclusif par anticipation des futurs départs

→ OBJECTIFS DE L'ACTION

- Maintenir à domicile les seniors en s'appuyant sur les quatre piliers de l'inclusion : sécurisation de la vie à domicile, soutien à la convivialité, soutien à l'autonomie et aide à l'inclusion sociale
- Permettre un nouvel essor à la vie en collectivité avec des temps d'animations intergénérationnelles pour l'ensemble des habitants de la résidence mais également ouverts vers l'extérieur
- Sensibiliser sur la question du vieillissement ; ateliers d'échanges avec la famille autour de cette thématique
- Repérer les difficultés de l'habitant dans son logement

→ RÉSULTATS ATTENDUS

- Dynamique participative des seniors aux activités quotidiennes proposées
- Mobilité et sécurité dans le logement...

→ PARTENAIRES

L'association Le Relais pour accompagner la mise en œuvre du projet, assurer l'animation du groupe de locataires de l'habitat inclusif et leur accompagnement, en lien avec le CCAS de la ville de Bourges

→ PARTICIPATION DES PERSONNES ÂGÉES

La participation des habitants au fonctionnement du projet d'habitat inclusif est essentielle. Une première rencontre entre l'animateur, le bailleur et les habitants a été réalisée en juin dernier pour faire le point sur les attentes des habitants. De plus, la mise en place d'un conseil de résidents est en cours.

→ ACTION REPRODUCTIBLE

A partir de l'occupation du parc, la typologie des logements et l'accessibilité du parc, des réflexions sont en cours pour évaluer de nouvelles opportunités de développement d'unités d'habitat inclusif sur d'autres secteurs (Bourges, Orléans, Vierzon et Saint-Amand-Montrond).

→ ÉVALUATION

Un reporting mensuel est réalisé comprenant :
 • Le nombre d'ateliers • Leur ventilation par nature
 • Le taux de participation par nature d'ateliers • Le nombre de visites à domicile
 Une enquête sera réalisée d'ici la fin de l'année afin de mesurer la satisfaction des habitants des conditions de vie dans leur logement, des animations et de l'accompagnement dont ils bénéficient.

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'étude par Valloire Habitat de la segmentation des clients locataires, établie en fonction des parcours de vie et d'indices de préoccupation couvrant 10 thématiques (dont se nourrir, se soigner, se déplacer, créer du lien, ...).

Cette étude a mis en lumière une caractéristique importante de la population des seniors : celle-ci tend à peu exposer ses problèmes ou demander de l'aide. Alors même que ces seniors se trouvent parfois en situation de forte précarité, le paiement du loyer et des factures reste prioritaire, au risque de faire passer au second plan certains besoins essentiels comme se nourrir, ou se soigner. C'est pourquoi, en priorité, Valloire Habitat a souhaité approfondir sa connaissance des besoins et attentes de ce segment des «Zens et Zénés», incluant notamment la population des seniors de plus de 65 ans, l'objectif final étant de pouvoir proposer une offre de services dédiés pour redonner sérénité et pouvoir d'achat aux aînés. Pour ce faire, Valloire Habitat a initié la démarche en proposant à ses locataires seniors, en partenariat avec le groupe ALOGIA, Société à Mission de référence dans la silver économie, un accompagnement personnalisé et gratuit autour des thèmes suivants : santé, autonomie, sécurité dans le logement, et maîtrise des dépenses d'énergie. Dans un premier temps, 400 clients locataires seniors se sont vus proposer, individuellement, un diagnostic avec un ergothérapeute, formé par EDF sur le volet énergétique. Suite à ce diagnostic, et pour les clients ayant accepté la démarche, un plan d'actions sur mesure a été mis en œuvre pour garantir à chaque locataire les meilleures conditions de vie possible dans son logement.

L'enjeu pour le bailleur est donc double :

- Identifier et intervenir rapidement pour proposer des solutions face aux situations urgentes
- Identifier les signaux faibles pour intervenir de manière préventive

C'est précisément ce que vise l'action SENIORS 360°.

→ OBJECTIFS DE L'ACTION

- Disposer d'un bilan statistique sur les besoins de la clientèle senior, sur toutes les problématiques liées au bien vieillir à domicile
- Identifier les situations d'urgences (diagnostic santé, diagnostic précarité énergétique, diagnostic lien social)
- Être un outil d'aide à la décision pour la création de services dédiés aux seniors

→ RÉSULTATS ATTENDUS

- Une meilleure compréhension et prise en considération de la situation personnelle des personnes âgées, suite au diagnostic mené par un ergothérapeute
- L'information et l'accompagnement à la mise en œuvre d'aides personnalisées
- La sécurisation et réassurance du client dans son logement ou dans un nouveau logement plus adapté

→ PARTENAIRES

ALOGIA, EDF, EDF Solidarités

→ MOYENS DE COMMUNICATION

Courrier, téléphone

→ PARTICIPATION DES PERSONNES ÂGÉES

Un courrier a été envoyé aux 400 locataires, présentant la démarche et offrant la possibilité de se retirer du dispositif. Il a été suivi d'un appel pour valider la compréhension de la démarche. Enfin, l'entretien téléphonique avec l'ergothérapeute est réalisé.

→ ACTION REPRODUCTIBLE

Cette campagne test réalisée sur 400 clients locataires peut être répliquée sur un autre échantillon.

→ ÉVALUATION

- Indice de robustesse du client
- Nombre de clients interviewés
- Nombre d'aides identifiées
- Montant des aides identifiées







ORGANISMES ADHÉRENTS À L'USH CENTRE-VAL DE LOIRE

Offices Publics de l'Habitat (OPH)

C'CHARTRES HABITAT, HABITAT DROUAIS, HABITAT EURÉLIEN, LOGEMLOIRET, NOGENT PERCHE HABITAT, TOURS HABITAT, OPAC 36, TERRES DE LOIRE HABITAT, VAL DE BERRY, VAL TOURAINE HABITAT

Entreprises Sociales de l'Habitat (ESH)

CDC HABITAT SOCIAL, EURE&LOIR HABITAT, FRANCE LOIRE, ICF HABITAT ATLANTIQUE, LA ROSERAIE, LOIR&CHER LOGEMENT, PIERRES ET LUMIÈRES, SCALIS, TOURAINE LOGEMENT, VALLOIRE HABITAT, 3F CENTRE VAL DE LOIRE, YSALIA CENTRE LOIRE HABITAT

Sociétés Coopératives

COGECO, COOPÉA, HOMY (SCIC), LA RUCHE HABITAT, LE FOYER D'EURE-ET-LOIR, SCP D'HLM D'INDRE-ET-LOIRE

Sociétés Anonymes Coopératives d'Intérêt Collectif pour l'Accession à la Propriété (SACICAP)

PROCIVIS BERRY, PROCIVIS EURE-ET-LOIR

Autres adhérents

LIGÉRIS (SEM), FICOSIL, SAC VAL DE FRANCE

L'USH Centre-Val de Loire a trois missions principales :

- La représentation du mouvement Hlm,
- L'animation professionnelle et la production d'informations,
- L'interface entre les instances nationales du mouvement professionnel (USH et fédérations) et les organismes.